

Handicap : il manque des classes Ulis en lycée

ENSEIGNEMENT

L'accessibilité des personnes handicapées concerne aussi l'éducation. Des progrès restent à faire en Médoc

Jusqu'en 2015, les élèves scolarisés en situation de handicap, de l'école primaire au lycée, se retrouvaient, là où elles existaient, dans des classes pour l'inclusion scolaire (Clis). Critiquées pour leur côté « classes à part », elles ont alors été remplacées par des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), fonctionnant à la base sur les mêmes principes, mais avec pour priorité une meilleure insertion dans la vie scolaire classique. Une classe de ce type existe au collège Notre-Dame-de-Lesparre depuis 2012. Il y en a sept autres dans le Médoc, en écoles primaires et en collèges. Mais aucune dans les lycées.

Le dispositif s'adresse aux élèves en situation de handicap présentant des troubles du langage ou des fonctions cognitives, souvent associés à d'autres troubles, comme par exemple l'hyperactivité. Dans l'idéal, il doit permettre, pour les élèves, la poursuite d'un apprentissage scolaire adapté au sein d'un établissement ordinaire.

En alternance

Que cela signifie-t-il dans la pratique ? Au sein du collège, ils sont regroupés dans une classe spécifique, une petite structure limitée à une douzaine d'élèves à partir de laquelle ils pourront suivre, en alternance, une scolarité en lien avec les classes ordinaires.

Nathalie Galaret est enseignante coordinatrice de la classe Ulis du collège Notre-Dame pour la deuxième année consécutive. « Nous prenons en compte les besoins et les potentialités des élèves, explique-t-elle. Ils



Une partie de la classe Ulis du collège Notre-Dame, lors d'une récente sortie à la Tour de l'Honneur. PHOTO A. L.

sont en inclusion, ce qui veut dire qu'ils sont aussi avec les autres, avec qui ils ont des projets communs. L'Ulis s'ouvre aux autres classes, et les autres classes s'ouvrent à l'Ulis ».

L'enseignante s'occupe de 14 collégiens, âgés de 12 à 16 ans. Chacun est inscrit dans une classe de référence, au sein de laquelle il suit une scolarité ordinaire, parfois avec des aménagements. Tous se retrouvent en classe Ulis pour approfondir les matières fondamentales, comme le français ou les mathématiques. À cela s'ajoute un accompagnement personnalisé, chaque élève ayant un programme défini à partir de son évaluation personnelle. La classe pratique également l'ouverture vers l'extérieur. En grimant, par exemple, au sommet de la Tour de l'Hon-

neur de Lesparre avec pique-nique à la clef, avant de suivre une visite guidée de la ville afin de « mieux connaître son lieu de vie ». De même, ils participeront comme les autres au cross du collège, qui se déroulera mardi, sur l'hippodrome de Lesparre.

Et après le collège ?

Nathalie Galaret considère être une enseignante « plutôt gâtée », avec à sa disposition une salle bien aménagée et pourvue de moyens informatiques. Mais tout n'est pas parfait pour autant, et c'est Stéphanie Belliard, mère d'un des enfants et trésorière de l'association Médoc enfance handicap (MEH), qui souligne ce qui pourrait aller mieux. Avec d'autres parents de son asso-

ciation, elle se dit révoltée par les manques criants, en Médoc, dans la prise en charge des enfants handicapés. Cela concerne surtout l'après-collège, d'où les jeunes des classes Ulis sortent avec un certificat de formation générale (CFG), peu d'entre eux pouvant prétendre au brevet. Or, rien n'existe sur place pour la suite, alors que ces enfants manifestent souvent de l'intérêt pour l'enseignement professionnel.

« Nous appelons à la création d'une Ulis lycée afin que nos enfants ne soient pas obligés d'aller à Bordeaux pour poursuivre leurs études, demande Stéphanie Belliard, d'autant que l'internat n'est pas toujours compatible avec leur handicap. »

Arnaud Larrieu